

Consignes aux élèves et étudiants

Lycée Camille Guérin - Poitiers

A compter du lundi 16 novembre 2020

Consignes générales

- Respectez la distanciation physique et les gestes barrières lorsque c'est possible.
- Le port du masque est obligatoire, dans l'établissement et à ses abords – Ayez au moins deux masques avec vous pour la journée.
- Interdiction de boire aux robinets – Prévoyez une bouteille d'eau ou une gourde.
- Si vous présentez un symptôme de la Covid-19 en cours de journée, demandez à vous rendre à l'infirmierie. Si c'est le cas avant de quitter votre domicile, restez chez vous et prévenez le lycée.

Les déplacements

- Respectez les sens de circulation indiqués au sol et affichés au mur ou sur les portes.
- Gardez au maximum les distances dans les couloirs, les escaliers, les entrées dans les salles, les files d'attente.
- Désinfectez-vous les mains à l'entrée du lycée, des salles de classe, du self et aussi souvent que nécessaire.

Salles de travail

- Installez-vous dans la salle de classe dans le calme en respectant dans la mesure du possible la distanciation.
- Du gel hydroalcoolique est à votre disposition dans la salle.
- Limitez au maximum les échanges d'objets (stylo, manuel, ...).

CDI

- Accueil d'un nombre limité d'élèves.
- Conformez-vous aux consignes des professeurs documentalistes.
- Respectez les gestes barrières.

Toilettes

- Nombre de personnes limité à l'intérieur des toilettes.
- Interdiction de boire aux robinets.
- Lavez-vous systématiquement les mains en sortant des toilettes.
- Les toilettes sont désinfectées et nettoyées plusieurs fois par jour – merci de respecter ces lieux.

Restauration scolaire

- Si vous n'avez pas cours avant 12h00, vous devez impérativement accéder au self dès son ouverture (11h15).
- Respectez les règles de distanciation physique dans la file.
- A votre arrivée à l'entrée du self : lavez-vous les mains ou désinfectez-vous les mains à l'aide du gel hydroalcoolique disponible.
- Dans la salle de restauration mangez toujours avec les mêmes personnes et si possible espacez-vous.
- Suivez les sens de circulation en respectant la distanciation pour vous rendre à la desserte avant de sortir.

Récréations et pauses

- Sortez dans le calme en respectant les règles de distanciation.
- Le port du masque est obligatoire y compris à l'extérieur du lycée en toutes circonstances (arrêté préfectoral du vendredi 6 novembre qui rend obligatoire le port du masque dans « toutes les zones urbanisées du département »).
- Lavez-vous les mains au début et à la fin de la récréation.
- Vigipirate interdit les attroupements devant le lycée. Espacez-vous au maximum : respectez la distance de 1 mètre entre chaque personne.
- Ne crachez pas au sol.

Internat - Résidence

- Respectez les règles de distanciation physique dans les couloirs, les espaces partagés, chambres.
- A votre arrivée à l'internat – à la résidence CPGÉ : lavez-vous les mains ou désinfectez les avec du gel hydroalcoolique .
- Le port du masque est obligatoire pour les circulations et dans tous les espaces communs, y compris le week-end (résidence).
- Le masque est obligatoire jusqu'au coucher, y compris dans les chambres (hors chambres individuelles résidence).

Respect des consignes

Article 1.16 du Règlement intérieur du lycée :
« Dans le cadre de l'épidémie de Covid-19, les élèves et étudiants sont tenus de respecter les mesures et adaptations mises en place au lycée. Tout manquement constaté au respect des consignes sanitaires (notamment port du masque à l'intérieur et aux abords de l'établissement, lavage des mains et distanciation physique lorsqu'elle est possible) et des règles de circulation dans les locaux pourra faire l'objet de punitions ou de sanctions. »